

Preuve et attestation de développement professionnel

## Sexto 2 - Architecte



### Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police.

Cette formation vise à outiller les intervenants des milieux scolaires afin qu'ils puissent être en mesure d'agir rapidement et effica...

Badge attribué à : Christina Paquette

<https://www.cadre21.org/membres/99fa817a5276cb99af910fb6>

Date d'obtention : 2021-04-15 20:16:44



Au coeur de votre stratégie #DevProf

 cadre21.org



## Preuve et attestation de développement professionnel

## Sexto 2 - Architecte

### Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Il est toujours important de vérifier avec la feuille de protocole sexto si c'est un cas impulsif ou malveillant. Quels sont les intentions derrière tout cela.

Il est important de prendre le temps de rencontrer les élèves qui ont reçu les photos afin d'avoir un portrait de la situation.

### Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Plusieurs éléments peuvent être évalués lors de l'incident. Chaque situation est unique et nous devons bien suivre les étapes tel qu'indiqué dans la trousse Sexto afin de prendre le bon chemin lors de notre intervention.

### Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Dans le cas d'un acte impulsif je considère qu'il est délicat de le rencontrer et de devoir lui faire part des démarches que nous devons prendre pour la suite des choses.